

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 49 (1957)
Heft: 4

Artikel: L'économie suisse en 1956
Autor: Weber, Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

49^{me} année

Avril 1957

N° 4

L'économie suisse en 1956

Par Max Weber

La situation de l'économie mondiale

Il y a une année environ, en dressant le tableau de la situation économique en 1955, nous donnions à entendre que l'expansion économique se poursuivrait désormais à une cadence plus lente. Les événements ont confirmé ce pronostic, tant en Europe qu'aux *Etats-Unis*. Dans ce pays, le ralentissement a été provoqué avant tout par le fléchissement de la production d'automobiles, qui a diminué d'un quart environ au regard des chiffres record de 1956. La construction de logements a également accusé un sensible recul. Les conséquences négatives de ces deux facteurs ont cependant été pleinement compensées par un essor extraordinaire des investissements. Dans l'ensemble, le revenu national a continué à augmenter, mais de manière relativement faible, le coût de la vie, qui avait été stable pendant quelques années, ayant fait un nouveau bond en avant.

De tous les pays européens, la *Grande-Bretagne* est certainement celui où le ralentissement de la conjoncture a été le plus marqué. Le sensible recul de la production qui est intervenu dans l'industrie automobile a été suivi de chômage. Cette crise partielle a été provoquée par les difficultés d'écoulement sur les marchés étrangers; au cours des derniers mois de l'année, elle a été aggravée par la pénurie d'essence consécutive à la crise de Suez.

En *Allemagne occidentale*, l'expansion économique se poursuit, mais à un rythme moins impétueux. On enregistre même un tassement dans divers secteurs. Pour ce qui est de la construction de logements, l'activité a diminué. En revanche, le volume des exportations a continué à augmenter, les coûts de production demeurant relativement bas.

En revanche, ces coûts s'inscrivent à un niveau excessif en *France*; le gouvernement hésite à procéder à une nouvelle dévaluation et se contente de recourir à de mauvais palliatifs (taxes sur les produits

importés, subventions à l'exportation); les coûteuses opérations militaires qui se sont poursuivies en Afrique du Nord ont ébranlé encore davantage les finances publiques.

Quant aux *pays scandinaves*, en dépit d'articles tendancieux qui exagèrent à dessein leurs difficultés, ils connaissent encore un état de plein emploi. La Norvège, qui dispose de l'une des flottes les plus importantes du monde, a largement bénéficié de la forte hausse des frets provoquée par la crise de Suez.

L'économie suisse en 1956

En dépit des signes de fléchissement constatés ici et là à l'étranger, les possibilités d'écoulement sont demeurées satisfaisantes. Sauf quelques exceptions, notre industrie affronte la concurrence étrangère dans des conditions d'autant plus favorables que les prix et les salaires sont montés plus fortement à l'étranger que chez nous. L'exportation est demeurée le principal facteur d'expansion, en particulier en ce qui concerne les investissements.

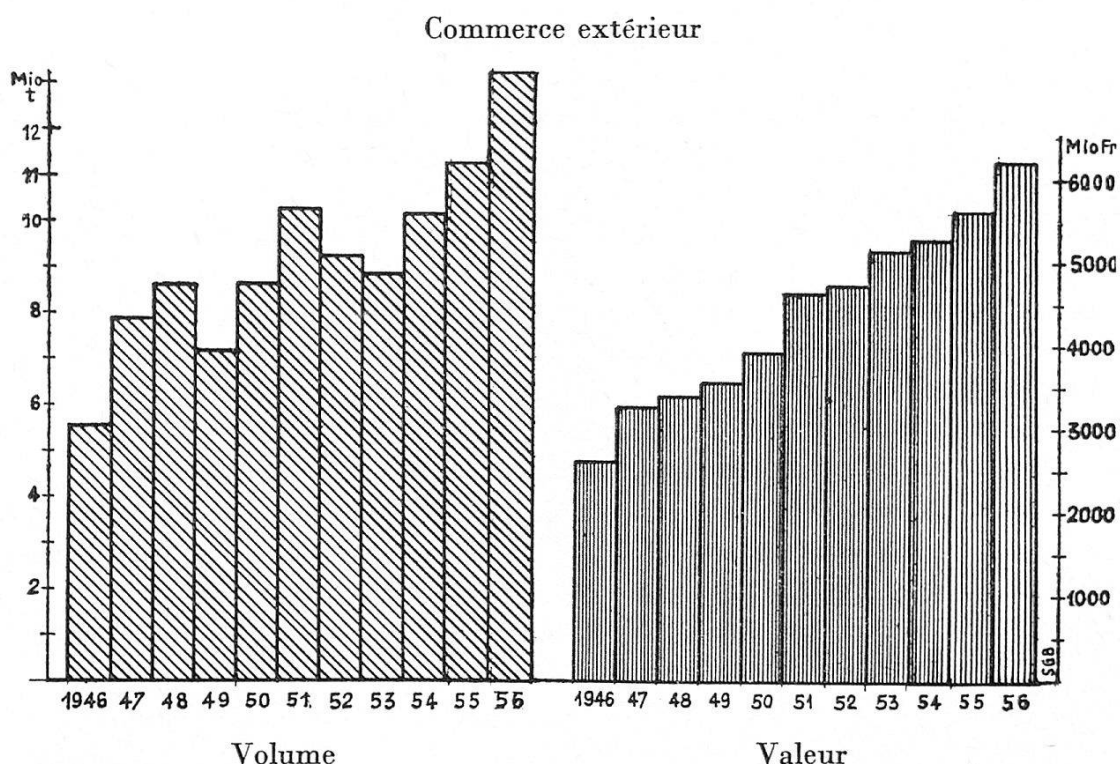
Le commerce extérieur

a battu de nouveaux records. Tandis que la valeur des exportations a augmenté de près de 600 millions, celle des importations s'est accrue de près de 1200 millions de francs. L'évolution enregistrée en 1956 est véritablement étonnante:

	Importations		Exportations en millions de fr.	Excédent des importations en millions de fr.
	en milliers de t.	en millions de fr.		
1950	8 622	4536	3911	625
1951	10 263	5916	4691	1225
1952	9 254	5206	4749	457
1953	8 835	5071	5165	—94
1954	10 283	5592	5272	320
1955	11 321	6401	5622	779
1956	13 169	7597	6203	1394

L'excédent des importations, de 1,4 milliard de francs, est anormalement élevé, encore qu'il n'atteigne plus les chiffres de 1947/1948, alors qu'il s'agissait de mettre fin au déficit de consommation du temps de guerre et de reconstituer les stocks. Aujourd'hui, l'enflamment des arrivages est dû avant tout aux gros investissements industriels, comme aussi au souci de compléter les réserves, de matières premières notamment, en prévision d'une hausse des prix et de nouvelles tensions internationales. Tandis que les importations se répartissent généralement de manière assez égale entre les denrées ali-

mentaires, les matières premières et les produits manufacturés, ces derniers prennent la part du lion en 1956 (44%). Les achats d'articles industriels ont augmenté de 500 millions de francs. A elles seules, les importations de machines, d'instruments et appareils totalisent 840 millions. Les automobiles et véhicules à moteur nous ont coûté 400 millions de francs. En raison de cet excédent extraordinairement élevé des importations, les recettes assurées par le tourisme, le rendement des capitaux placés à l'étranger, les assurances, les ventes et locations de brevets et licences, etc., couvrent de justesse le déficit de la balance commerciale, de sorte que l'excédent de la balance des paiements s'inscrit à un chiffre minimum. Il est peu probable cependant que les importations se maintiennent longtemps à ce niveau.



La valeur des exportations s'est accrue de 10% par rapport à 1955. L'industrie des machines vient en tête (1,3 milliard ou 21% de la valeur globale), suivie de près par l'horlogerie (1,2 milliard ou 20%). L'industrie chimique, qui totalise 15% des exportations, a dépassé l'industrie textile (13%) qui occupait encore la première place il y a une quarantaine d'années. Il est intéressant de noter que les ventes de produits pharmaceutiques, encore insignifiantes au début du siècle, s'inscrivent à 451 millions de francs et atteignent près de la moitié de la valeur globale des exportations de produits chimiques; en revanche, les ventes de colorants ont quelque peu reculé.

La Suisse exporte essentiellement des produits manufacturés, la plupart de très haute qualité; c'est dire que le facteur travail joue un très grand rôle dans notre commerce extérieur. Les chiffres ci-après permettent de suivre l'évolution de la structure de nos exportations au cours des dernières années:

	Denrées alimentaires boissons, tabac, fourrages	Matières premières	Produits manufacturés
	Valeurs en millions de francs		
1953	257	234	4674
1954	271	226	4775
1955	265	243	5115
1956	319	245	5640

Notons encore que ce sont les pays fortement industrialisés et prospères qui sont nos meilleurs clients. En 1956, l'Allemagne occidentale a absorbé 13,9% de nos exportations, suivie de près par les Etats-Unis (12,3%). Ces deux pays sont aussi nos principaux fournisseurs; nous leur achetons plus qu'ils ne nous achètent.

Les ventes de *produits agricoles* ont également évolué de manière satisfaisante. Les exportations de fromage ont atteint la somme record de 127 millions de francs. Mais si un tel résultat a été possible, c'est uniquement parce que le relèvement de 2 ct. du prix du lait payé aux producteurs n'a pas été reversé sur les prix du fromage d'exportation, d'ores et déjà plus cher que maints produits similaires de l'étranger. Le manque à gagner résultant de la décision de ne pas reverser l'augmentation des prix du lait sur les prix du fromage d'exportation doit être compensé par des prélèvements sur les réserves, ou par des versements de la caisse de compensation du lait, ou même, éventuellement, par la Confédération. A la suite de l'été pluvieux, les récoltes ont été peu satisfaisantes, ce qui a épargné à l'économie laitière de nouvelles difficultés d'écoulement. Après une longue période de stagnation, les exportations de chocolat, de lait condensé et en poudre, de farines lactées, de concentrés pour soupes ont de nouveau augmenté; elles ont totalisé plus de 100 millions de francs.

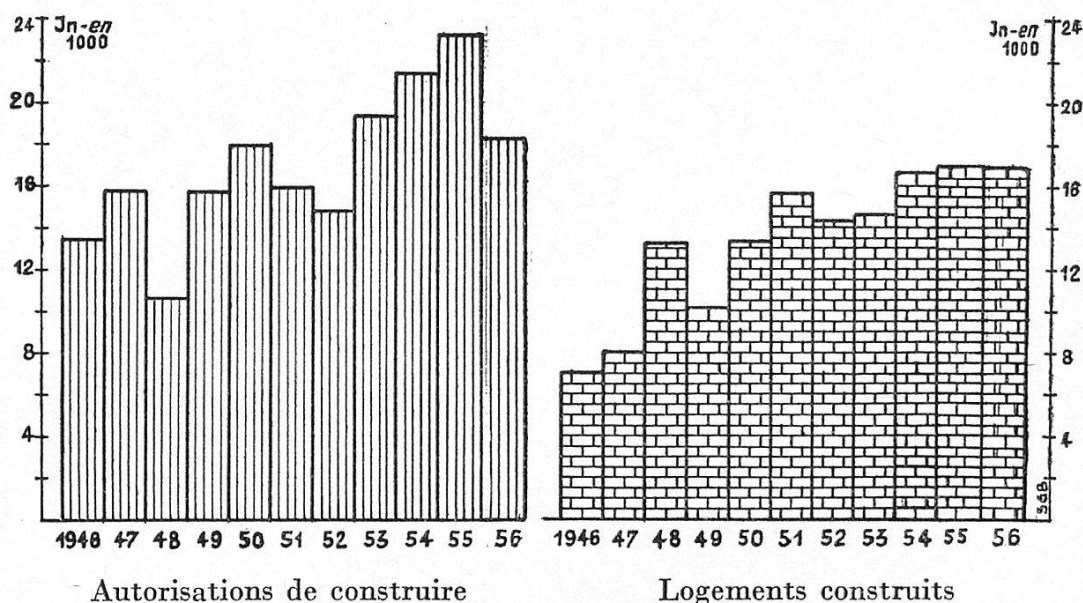
L'activité dans le bâtiment

a battu un nouveau record. Les chiffres définitifs révéleront probablement un volume de constructions de 4,4 milliards environ. Cependant, cette amélioration est due non pas à un accroissement du nombre des logements construits, mais à la forte augmentation du volume des travaux des pouvoirs publics et des investissements de l'industrie (les centrales d'électricité jouent un rôle prépondérant). La construction de logements a légèrement fléchi dans les communes de plus de 10 000 habitants.

Le recul, de l'ordre de 5000 unités ou de 22%, du nombre des

logements pour lesquels une autorisation de construire a été demandée, permet de prévoir un sensible ralentissement de l'activité dans ce secteur. Dans la plupart des localités, et tout particulièrement dans les grandes villes, ce recul n'est pas le résultat d'une offre qui dépasserait la demande. Une enquête faite en décembre révèle que la proportion de logements vacants a encore diminué au regard de l'année précédente. Pour la moyenne de 42 villes, elle n'était plus que de 0,25% (0,35) et de 0,11% (0,19) dans les cinq grandes villes. Dans l'ensemble cependant, nous n'avons pas à redouter un fléchissement de l'activité dans le bâtiment, la régression enregistrée dans le secteur du logement étant compensée par l'accroissement du volume des constructions publiques et industrielles; mais il n'en reste pas moins que l'emploi pourrait diminuer ici ou là.

	Autorisations de construire	Logements construits dans 42 villes
1950	17 917	13 334
1951	15 918	15 596
1952	14 840	14 274
1953	19 374	14 550
1954	21 411	16 498
1955	23 146	16 735
1956	18 123	16 519



Transports et commerce de détail

Les *chemins de fer* ont bénéficié de l'intense activité économique, mais dans une modeste mesure seulement. Le trafic-marchandises des C. F. F. s'est accru de 5,5% et le trafic-voyageurs de 3,5%. Quant aux transports routiers, ils ont fortement augmenté.

L'été pluvieux a eu pour corollaire une certaine stagnation dans le secteur du *tourisme*; le nombre des nuitées s'est accru de 2%; les étrangers ont participé plus fortement à ce résultat que les Suisses; il est probable que la proportion de ceux qui passent leurs vacances à l'étranger est en augmentation.

L'accroissement des *chiffres d'affaires du commerce de détail* a été de 8%; il a été nettement plus marqué qu'au cours des années précédentes. La montée des prix y a contribué dans une certaine mesure. L'Ofiamt évalue à 6% l'augmentation du volume des ventes de denrées alimentaires, de boissons et de tabac et à 7% celle de la demande d'articles d'habillement et de produits textiles. Ces résultats élevés sont dus essentiellement aux achats considérables effectués en novembre et en décembre (la vague d'accaparement qui a suivi la crise de Suez n'y est probablement pas étrangère). La consommation de combustibles solides et liquides a été très supérieure à la moyenne; elle a enflé de 24%, avant tout en raison des grands froids de février.

Emploi et chômage

Il est évident que la forte augmentation de la production a accru les besoins de main-d'œuvre. Dans l'industrie, le niveau de l'emploi s'est élevé de 4%, à peu près dans la même mesure qu'en 1955, c'est-à-dire moins fortement que le volume des exportations et de l'activité du bâtiment. On peut donc conclure à une nouvelle amélioration de la productivité. L'indice des travailleurs occupés dans les mêmes entreprises industrielles (3^e trimestre 1949 = 100) a évolué comme suit:

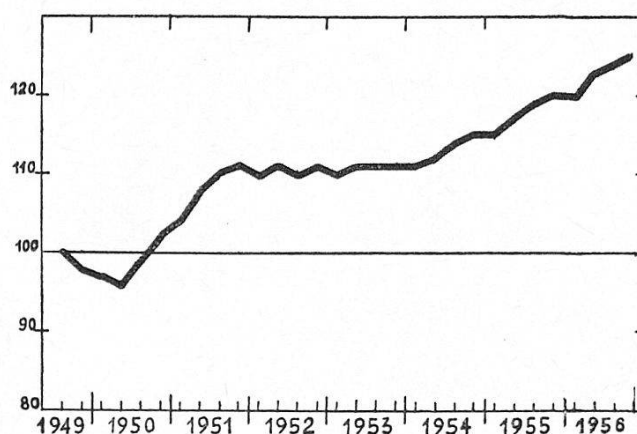
	1952	1953	1954	1955	1956
1 ^{er} trimestre	110	110	111	115	120
2 ^e »	111	111	112	117	123
3 ^e »	110	111	114	119	124
4 ^e »	111	111	115	120	125*

* Chiffre provisoire

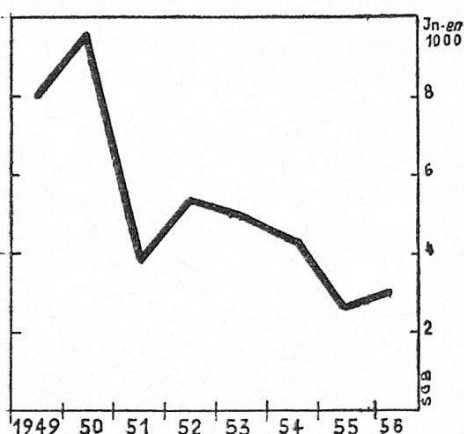
Le degré d'emploi n'a cessé de s'élever depuis trois ans. Il dépasse aujourd'hui de 25% le niveau de 1949. On a lieu d'admettre que cette augmentation est sensiblement moins forte dans l'artisanat et le commerce. On note d'ailleurs de fortes différences entre les divers secteurs de l'industrie. Tandis que l'accroissement des effectifs de main-d'œuvre a été supérieur à la moyenne dans l'industrie des machines et des métaux et dans la broderie, l'industrie de la laine n'occupe pas davantage d'ouvriers qu'il y a six ans; dans les autres branches du textile, le nombre des travailleurs ne s'est pas fortement accru. En revanche, au cours de ces trois années, il a augmenté de 25% dans les professions graphiques et dans l'horlogerie. Il est très naturel que la Suisse ait été contrainte de recou-

rir plus fortement aux travailleurs étrangers, dont 326 000 étaient occupés à titre temporaire en août 1956.

Evolution de l'indice des ouvriers occupés dans l'industrie



Chômeurs complets



L'effectif moyen des *chômeurs* a été légèrement plus élevé l'an dernier qu'en 1955. Il a évolué comme suit au cours des dernières années :

1949	8059	1953	4995
1950	9599	1954	4329
1951	3799	1955	2713
1952	5314	1956	3038

L'augmentation enregistrée en 1956 a été provoquée uniquement par les froids rigoureux de février, qui ont paralysé assez longtemps l'activité dans le bâtiment. En revanche, le chômage n'a jamais été plus bas que pendant les mois d'été et d'automne.

Le coût de la vie et les salaires

La hausse des prix s'est quelque peu accentuée en 1956. Le renchérissement a été de 1,2% en moyenne. Cependant, les prix étant montés constamment, l'indice des prix à la consommation s'inscrivait, en décembre, à un niveau supérieur de 2,2% par rapport à celui du mois correspondant de l'année précédente.

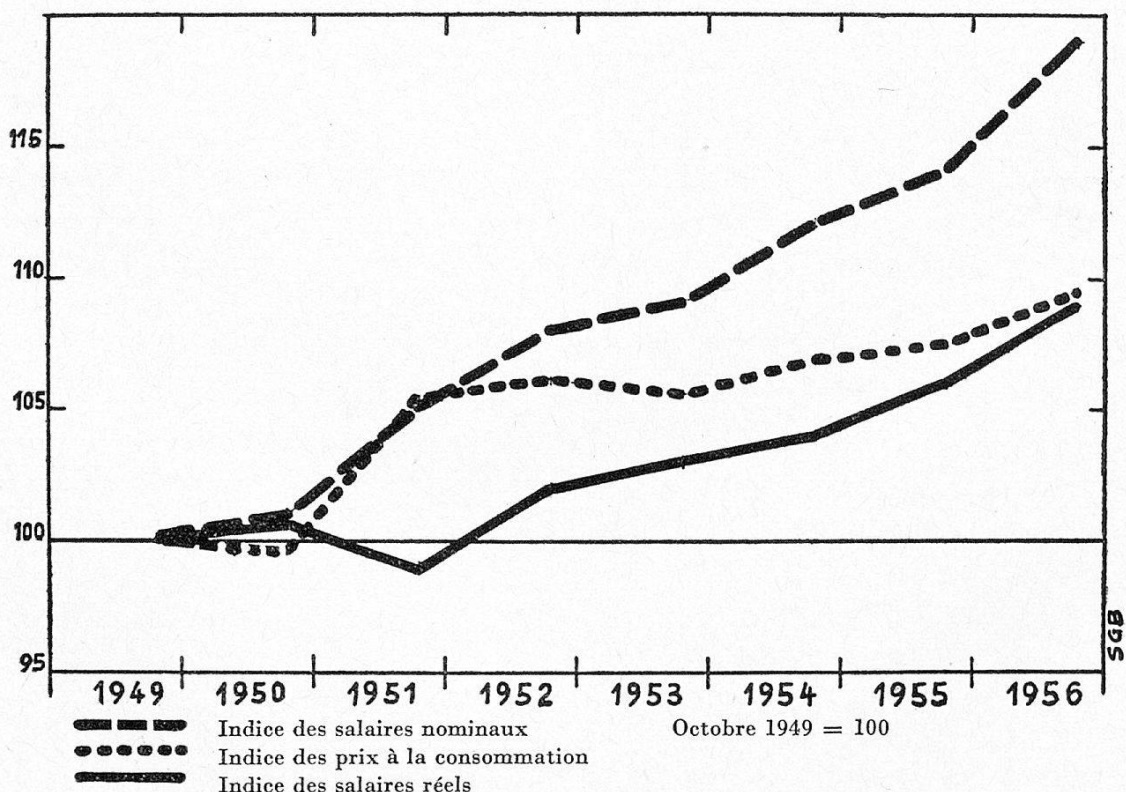
	Moyenne annuelle				Décembre	
	1953	1954	1955	1956	1955	1956
Alimentation	184	188	190	194	191,9	197,3
Chauffage, éclairage	142	140	140	144	141,1	149,4
Habillement	217	215	215	214	214,6	213,8
Loyer	120	123	127	130	127,8	131,0
Nettoyage	205	204	204	205	203,7	205,4
Divers	155	154	154	156	154,2	157,1
Indice global	170	171	173	175	173,6	177,4

Les hausses les plus sensibles concernent les combustibles (5,5%), les denrées alimentaires (2,8%) et les loyers (2,5%). Les dépenses d'habillement ont légèrement diminué; ce fléchissement a cependant été neutralisé par la hausse enregistrée en janvier dernier.

Le tableau ci-après, relatif à l'évolution des salaires, est fondé sur l'enquête effectuée chaque année en octobre, et sur une assez large base, par l'Ofiamt. Ces chiffres concernent uniquement les salaires des ouvriers qualifiés et semi-qualifiés, compte non tenu des femmes et des jeunes gens.

Octobre	Indice des salaires nominaux	Indice des prix à la consommation Octobre 1949 = 100	Indice des salaires réels
1949	100	100	100
1950	101	99,7	101
1951	105	105,3	99
1952	108	106,1	102
1953	109	105,6	103
1954	112	106,9	104
1955	114	107,5	106
1956	119*	109,5	109*

* Chiffres provisoires



Nous ne connaissons encore que partiellement les résultats des enquêtes de 1956 sur les salaires. A titre provisoire, nous nous sommes fondé sur les moyennes des salaires décelés dans les industries des

pierres et des terres, de l'alimentation, des boissons et du tabac. Il en ressort que la rémunération du travail a été plus fortement améliorée l'an dernier qu'au cours des années antérieures, à l'exception de 1951 (où le coût de la vie est fortement monté). Les salaires ayant progressé de 4% et le renchérissement d'un peu moins de 2%, les gains réels se sont améliorés de 2 à 3%. Mais ce ne sont là que des chiffres provisoires; les données définitives portant sur l'ensemble des branches seront connues prochainement.

Au regard de 1949, les salaires réels ont augmenté de 9%, c'est-à-dire un peu moins de 1,5% par an. Cette amélioration est inférieure à l'accroissement du rendement de l'économie suisse. De 1949 à 1955, le revenu réel par habitant s'est élevé de 18%. Bien que ces valeurs ne soient pas sans autre comparables, on n'en est pas moins autorisé à conclure que les salaires ont augmenté moins fortement que la productivité. Mais il est probable qu'en 1956 la hausse des salaires a été plus marquée que l'année précédente.

Le marché des capitaux

La situation s'est modifiée de manière fondamentale au cours des deux dernières années. A la pléthore de capitaux a succédé une pénurie, suivie d'une montée quasi générale des taux d'intérêt. Les cours en bourse des emprunts d'Etat reflètent bien cette évolution. Le rendement moyen des obligations de la Confédération, de 2,4% en 1953, est passé à 2,8% en 1955 et à 3,1% en 1956. Depuis le mois d'août 1956, les obligations à 3% de la Confédération sont négociées au-dessous du pair, c'est-à-dire de la valeur nominale, de sorte que le rendement n'a jamais été inférieur à 3,2%. Il serait monté plus fortement si la Banque Nationale, pour arrêter la baisse des cours, ou si l'on veut une augmentation plus marquée du rendement, n'avait pas acheté des lots importants de titres offerts sur le marché.

Mais si les emprunts de la Confédération rapportent 3,25%, les banques ne peuvent plus obtenir à long terme de l'argent à 3% ou à un taux inférieur. Les taux d'intérêt des bons de caisse émis par les banques cantonales sont passés de 2,6% en moyenne en 1954 à 2,8% en 1955 et à 3,1% à la fin de 1956. Les grandes banques ont successivement porté le taux d'intérêt de leurs bons de caisse de 2,5% en moyenne en 1954, à 2,8% en 1955 et à 3,2% au cours du dernier trimestre 1956. Les conditions d'émission des emprunts publics reflètent plus vivement les changements qui sont intervenus. Il y a deux ans et demi encore, les centrales d'électricité n'avaient pas de peine à se procurer de l'argent à 2,75%; pendant le premier semestre 1956 encore, divers instituts hypothécaires avaient lancé des emprunts à 3%. Mais au cours du second semestre, le loyer de l'argent est passé à 3,5% et les derniers emprunts des centrales d'électricité ont été émis au taux de 3,75%.

Quelles sont les causes de ce changement radical? Les unes sont naturelles, les autres sont la conséquence d'interventions de l'Etat. L'abondance des liquidités enregistrée en 1953/1954 est liée pour une bonne part au volume relativement faible des importations, à la démobilisation des stocks et à l'excédent de la balance des paiements qui en est résulté. Il a été approximativement de 1440 millions en 1953 et de 1060 millions en 1954. Depuis lors, les importations et les excédents d'importation ont été sensiblement plus élevés. L'excédent de la balance des paiements est tombé à 660 millions en 1955; on peut admettre qu'il a presque entièrement disparu en 1956, où les importations ont dépassé de 1,4 milliard la valeur des exportations. C'est dire que des montants que l'on peut évaluer à 1 milliard ont été soustraits au marché de l'argent. En outre, les exportations de capitaux se sont intensifiées; elles totalisaient 2 milliards environ vers le milieu de 1956. De surcroît, les investissements considérables, bien qu'ils soient assurés pour une bonne part par les bénéfices non distribués, ont également contribué à augmenter la demande de capitaux.

A eux seuls, ces divers facteurs auraient déjà suffi à provoquer une contraction du marché et une montée des taux d'intérêt. Mais cette tendance a été renforcée par la politique restrictive pratiquée en matière de crédit par la Confédération et par la Banque Nationale. L'accroissement des recettes fiscales ayant permis à la Confédération de réaliser des bonis, la pléthore de capitaux serait devenue plus accusée encore si elle avait remboursé de larges tranches de la dette. Au lieu de procéder à des amortissements, le Département des finances a stérilisé, tout d'abord sans intérêt, des avoirs importants déposés à la Banque Nationale; par la suite, il a opéré des placements à court terme à l'étranger. De son côté, la Banque Nationale a conclu avec les banques privées, les compagnies d'assurance, l'A. V. S. et la Suva, un accord portant sur la stérilisation d'une partie de leurs liquidités. Ces mesures étaient parfaitement justifiées il y a deux ans, et conformes aux exigences de la conjoncture; elles ont contribué à tempérer une expansion économique favorisée par une surabondance de capitaux. Mais alors que l'évolution diminuait naturellement l'offre, la stérilisation d'un montant de 1,4 milliard environ devait avoir un effet cumulatif; au cours de la seconde moitié de 1956, la politique pratiquée par la Confédération et la Banque Nationale a effectivement provoqué un renchérissement du loyer de l'argent. Cet état de choses, qui entrave les investissements qui sont nécessaires et accélère la hausse des taux d'intérêt — précédée par une élévation des taux hypothécaires — est de nature à donner une nouvelle impulsion au renchérissement. A la suite des critiques dont cette politique a fait l'objet, tant dans la presse qu'au Parlement, la Confédération a quelque peu atténuée les mesures de stérilisation encore que trop tard et dans

une mesure insuffisante jusqu'à maintenant. La Confédération a remboursé au fonds d'A.V.S. une somme de 200 millions, qui pourra être mise à la disposition des banques hypothécaires; en outre, elle a affecté, au début de l'année, certaines rentrées à l'amortissement de la dette. Simultanément, le montant des avoirs minimums que les banques doivent déposer à la Banque Nationale a été réduit.

Dans l'ensemble cependant, ces allègements sont encore minimes et les taux d'intérêt continuent à s'inscrire à un niveau trop élevé. Les effets des restrictions en matière de crédit s'étendent. Pour parer aux dangers que nous venons d'esquisser, la Confédération, du moins tant que l'évolution économique, et en particulier une régression des importations, n'auront pas eu pour effet d'augmenter l'offre de capitaux, sera probablement contrainte d'assouplir davantage sa politique de stérilisation.

Certes, il est bon que l'Etat tente de freiner le phénomène de sur-expansion par le moyen de la politique du crédit. Mais cette dernière doit être pratiquée avec mesure si l'on veut éviter qu'elle ne produise des effets contraires à ses fins.

Les perspectives

Dans l'ensemble, la situation de l'économie mondiale est encore très satisfaisante, encore que le rythme de l'expansion ait subi ici et là un ralentissement. Il semble que ce dernier soit encore appelé à s'accroître. Une stagnation, voire un recul sont possibles dans certains secteurs, ce que paraît indiquer le fléchissement de la production d'automobiles et de logements dans divers pays. Plusieurs gouvernements qui, jusqu'à maintenant, avaient pratiqué une politique restrictive en matière de crédit, s'emploient aujourd'hui à faciliter les investissements pour empêcher un freinage trop marqué de la conjoncture. Les banques d'émission d'Allemagne occidentale et de Grande-Bretagne ont de nouveau abaissé le taux d'escompte (qu'elles avaient relevé à plusieurs reprises). L'avenir seul dira si les mesures de ce genre sont suffisantes. Certes, les investissements demeurent considérables. Mais il n'en reste pas moins que la conjoncture repose sur des fondements moins stables, ce que reflètent les fluctuations qui caractérisent les cours de bourse.

En Suisse, nous devons escompter un recul de l'activité dans le secteur du logement; il sera cependant compensé pour l'essentiel par une augmentation du volume des constructions des pouvoirs publics et de l'industrie (y compris les centrales d'électricité). Un fléchissement de l'activité dans l'industrie d'exportation, qui dispose de commandes à long terme, n'est pas probable, d'autant moins qu'en ce qui concerne les coûts de revient les plus importantes branches ne sont pas dans une situation défavorable par rapport à la concurrence étrangère. En Suisse également, l'expansion se poursuivra, comme ail-

leurs, à un rythme un peu plus lent qu'au cours des deux dernières années; des fléchissements partiels ne sont pas exclus. Nous devons intensifier la lutte contre le renchérissement pour conserver nos positions et maintenir notre capacité de concurrence. A cet effet, le marché des capitaux doit être suffisamment alimenté pour arrêter la hausse des taux de l'intérêt avant qu'elle n'entraîne l'ensemble des taux hypothécaires dans son mouvement.

Prestations sociales et salaires

Par P.-H. Gagnebin

L'évolution des contrats collectifs de travail

Nos conditions de travail et de salaire sont régies par contrats collectifs de travail dans l'industrie privée, par le statut des fonctionnaires dans l'administration fédérale, par lois ou règlements, etc., dans la fonction publique relevant des cantons et communes. En dehors des statuts, lois, ordonnances ou règlements dans la fonction publique, il existe tout naturellement des dispositions particulières sur le droit aux vacances, à l'indemnisation en cas de maladie, accidents ou aux congés accordés lors de décès dans la famille, naissances, allocations familiales, etc.

Le contrat collectif de travail, qui, à son départ, réglait essentiellement, sinon uniquement, la rémunération et la durée du travail, a tout naturellement évolué vers la stabilité du gain. Sans être de ceux qui, pour des raisons intéressées, prédisent la fin de la haute conjoncture, comme les « Témoins de Jéovah » la fin du monde, il convient d'admettre néanmoins que dans divers secteurs de notre économie l'activité actuelle est la conséquence d'une paralysie due à la guerre. Le corps économique, si nous pouvons nous exprimer ainsi, est semblable à un être humain trop longtemps sous-alimenté et qui doit consommer plus qu'un être régulièrement nourri. Il se produira certainement un tassement et, sans parler de crise, nous reviendrons à un état plus équilibré entre l'offre et la demande. C'est à cette période que nous devons penser. Nos contrats collectifs reprendront leur juste place et leurs raisons essentielles seront remises en évidence.

Il faut reconnaître que le caractère normatif du contrat collectif de travail n'a plus, momentanément, la cote d'amour d'avant la haute conjoncture. Un secrétaire de la F. O. B. B. nous accusait dernièrement de ne pas avoir suivi l'évolution des salaires et relevait que nos contrats collectifs *étaient en retard sur la réalité*, ce qui,